

## LA CRISE POLITIQUE MALGACHE EN PHOTOS – DECEMBRE 2009 – 1ère PARTIE



01/12/09 Conférence de presse très sélective d'Andry Rajoelina. Non à Maputo III, oui à une visioconférence.

AR : « *Et je propose même que ces négociations se fassent en direct à la télévision et à la radio nationales ainsi que sur toutes les autres chaînes audiovisuelles privées. La transparence doit être de mise pour que le peuple puisse voir, entendre et mieux comprendre* ».

Plusieurs journaux n'ont pas été invités et n'ont pu assister à la conférence de presse.



Les salariés de l'usine de textile Flexknit, à capitaux néerlandais. © HH-REA (Jeune Afrique)

02/12/09 Depuis janvier, près de 230.000 Malgaches auraient perdu leur emploi. Et la situation risque d'empirer si aucun accord politique n'est trouvé entre les prétendants au pouvoir.



08/12/09 « *Emmanuel Rakotovahiny va bientôt rejoindre Fetison Rakoto Andrianirina au Carlton, pour y établir lui aussi son bureau de travail. Puisque la Transition « consensuelle » et « inclusive » leur refuse un bureau de travail digne de leur rang, le Carlton, 5 étoiles, va donc devenir le QG des deux co-présidents et de leur staff* », indique Tananews



09/12/09 Les 3 mouvances interdites de retour à Madagascar. L'avion d'Air Madagascar affrété par la SADC a été immobilisé à l'aéroport d'Ivato.



09/12/09 Maputo III – La délégation d'Andry Rajoelina a refusé de faire le déplacement. Ce qui lui a permis de prendre en otage les 3 délégations des autres mouvances et de refuser leur retour au pays. Ils sont tombés dans le piège, écrivent plusieurs commentateurs.



11/12/09 Signes de protestation de l'Alliance des OSC au Panorama lors de la journée des droits de l'homme (61<sup>ème</sup> anniversaire de la DUDH).

*« La liberté de circulation est un droit inaliénable pour tous les citoyens et que nul ne peut être arbitrairement condamné à ne pas jouir de ce droit (Art. 9 et 13) ; tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions (Art. 19) ; Nous considérons que cette interdiction de circulation dont sont victimes les délégations constitue un abus de pouvoir qui ne peut être toléré dans un Etat de droit »*



11/12/09 Andry Rajoelina et Pety Rakotonjainina à Fianarantsoa :  
*« Les trois chefs de file sont des raiamandreny indignes »  
 « Actuellement, certains encombrant la scène tels des enfants gâtés. Je vais imager leur comportement : c'est comme si des membres d'une famille, représentant leurs parents, étaient invités à un mariage. Seulement, arrivés là-bas, personne ne leur a donné ni chaise, ni couvert, ni repas. Ils se sont empressés de se partager les chaises comme on partage un gâteau C'est ainsi qu'ont agi ces [trois] raiamandreny. Méritent-ils, dès lors, de partager la direction du pays ? »*



15/12/09 Les familles des « interdits de territoire » [les délégués des 3 mouvances bloqués en Afrique], « exigent leur retour immédiat et en toute sécurité dans leur patrie et au sein de leurs familles respectives ». Elles se réfèrent aux articles 9 et 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.